

Les démarches listes rouges nationale et régionales

Lempdes, 21 novembre 2013

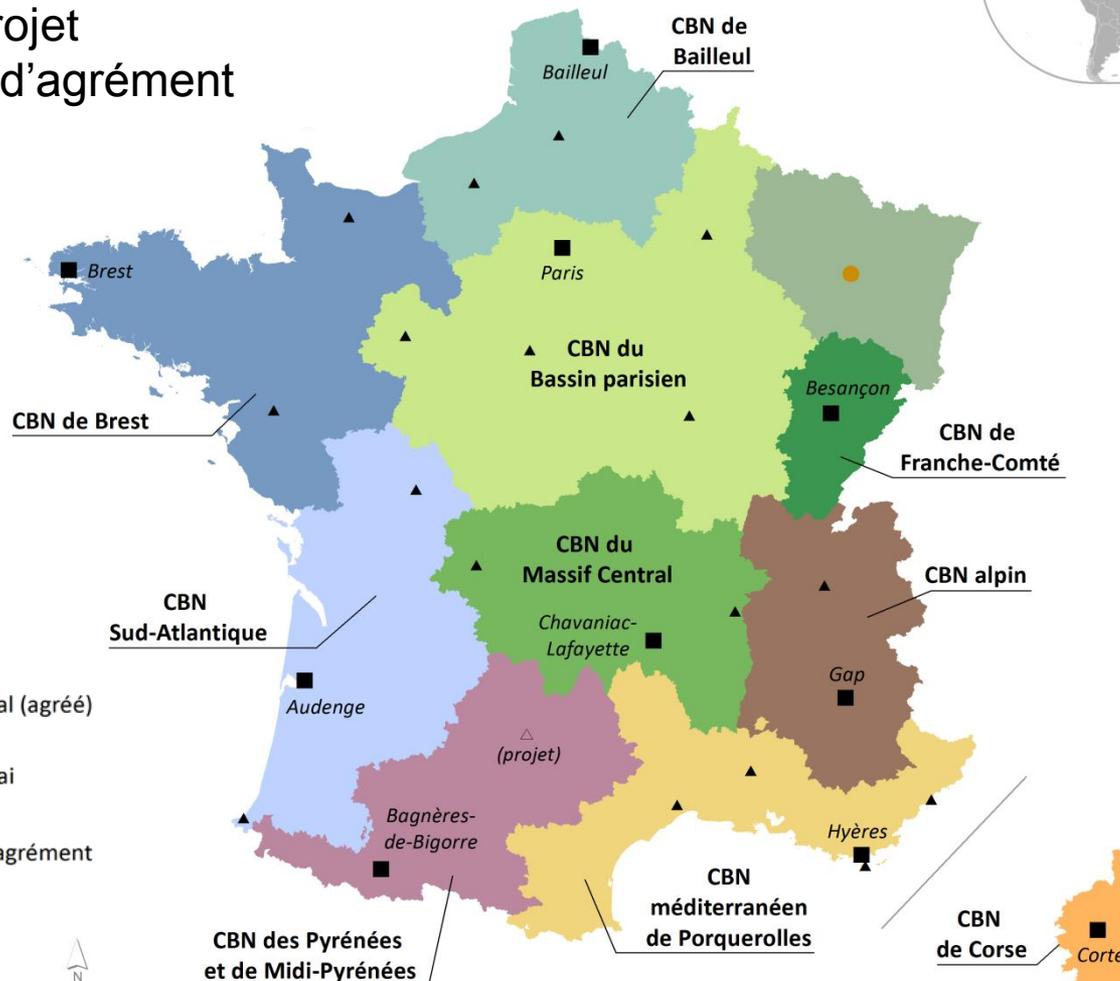
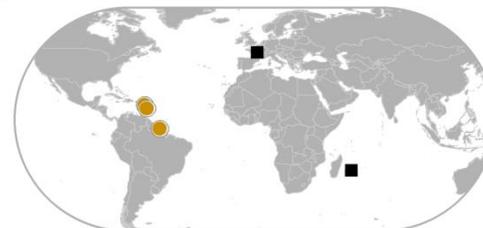
Jérôme MILLET (FCBN)



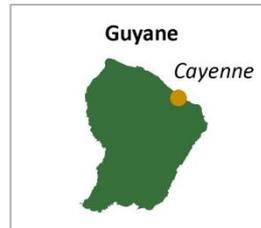
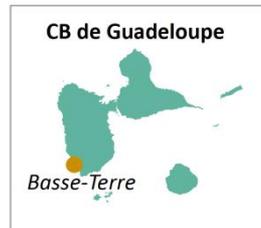


Réseau des CBN

- 11 CBN agréés + 1 Fédération (91 départements couverts)
- 4 CBN en projet ou en cours d'agrément



Conservatoire botanique national (agrée)
 ■ siège
 ▲ délégation, antenne ou relai
 Conservatoire botanique
 ● en création ou en cours d'agrément





Missions des CBN

(cf. articles D 416-1 & L 414-10 du code de l'environnement)



- **connaissance** de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels



- identification et **conservation** de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels rares et menacés



- **expertise** en matière de flore sauvage et d'habitats naturels et semi-naturels (Etat, collectivités, etc.)



- **information** et **éducation** du public à la connaissance et à la préservation de la diversité végétale

→ cahier des charges fixé par arrêté du ministre en charge de l'écologie



• SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ

- ❑ Elaboration de la liste rouge de la flore vasculaire menacée de France métropolitaine incluant l'animation des démarches d'élaboration et de mise à jour des listes rouges régionales.

Commande du MEDDE

• Pour le niveau régional

Depuis 2011, le Comité Français de l'UICN, le MNHN-SPN, la FCBN et la FNE sont engagés dans une initiative d'appui à l'élaboration des Listes rouges régionales.

• Pour le niveau national

Coordination nationale Comité Français de l'UICN, MNHN-SPN, FCBN associant les CBN



La Liste rouge de l'UICN

- Elle s'appuie sur **une série de critères** précis pour évaluer le risque d'extinction de milliers d'espèces et de sous-espèces. Ces critères s'appliquent à toutes les espèces et à toutes les parties du monde.
- Son but essentiel est d'identifier les priorités d'actions, de mobiliser l'attention du public et des responsables politiques sur l'urgence et l'étendue des problèmes de conservation, et d'inciter tous les acteurs à agir en vue de limiter le taux d'extinction des espèces.



Méthodologie et démarche



Guide pratique pour la réalisation de
Listes rouges régionales des espèces menacées

Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration

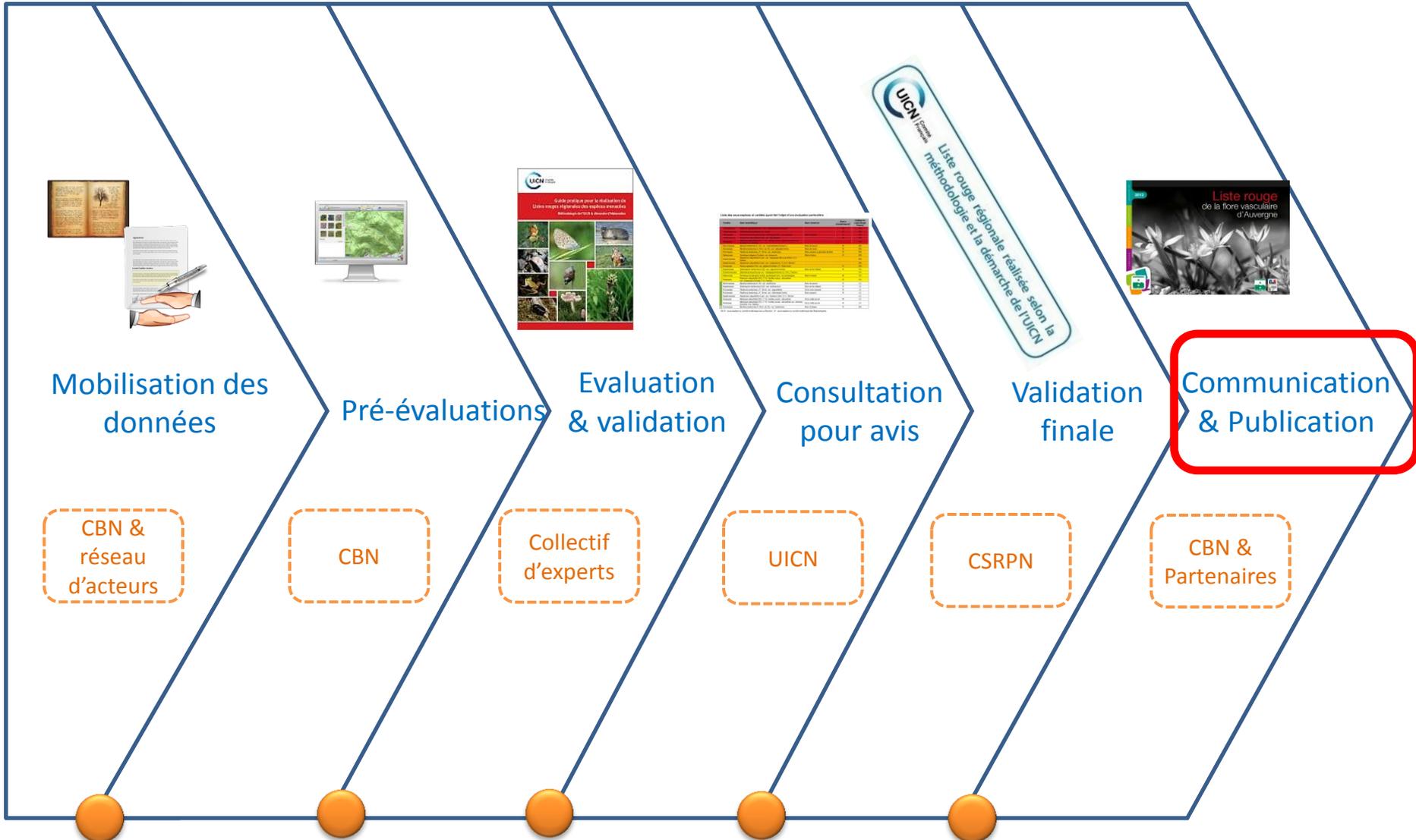


**Guide pratique pour la réalisation
de Listes rouges régionales
des espèces menacées (2011)**



Listes rouges régionales

Démarche



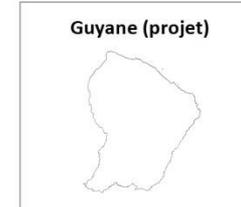
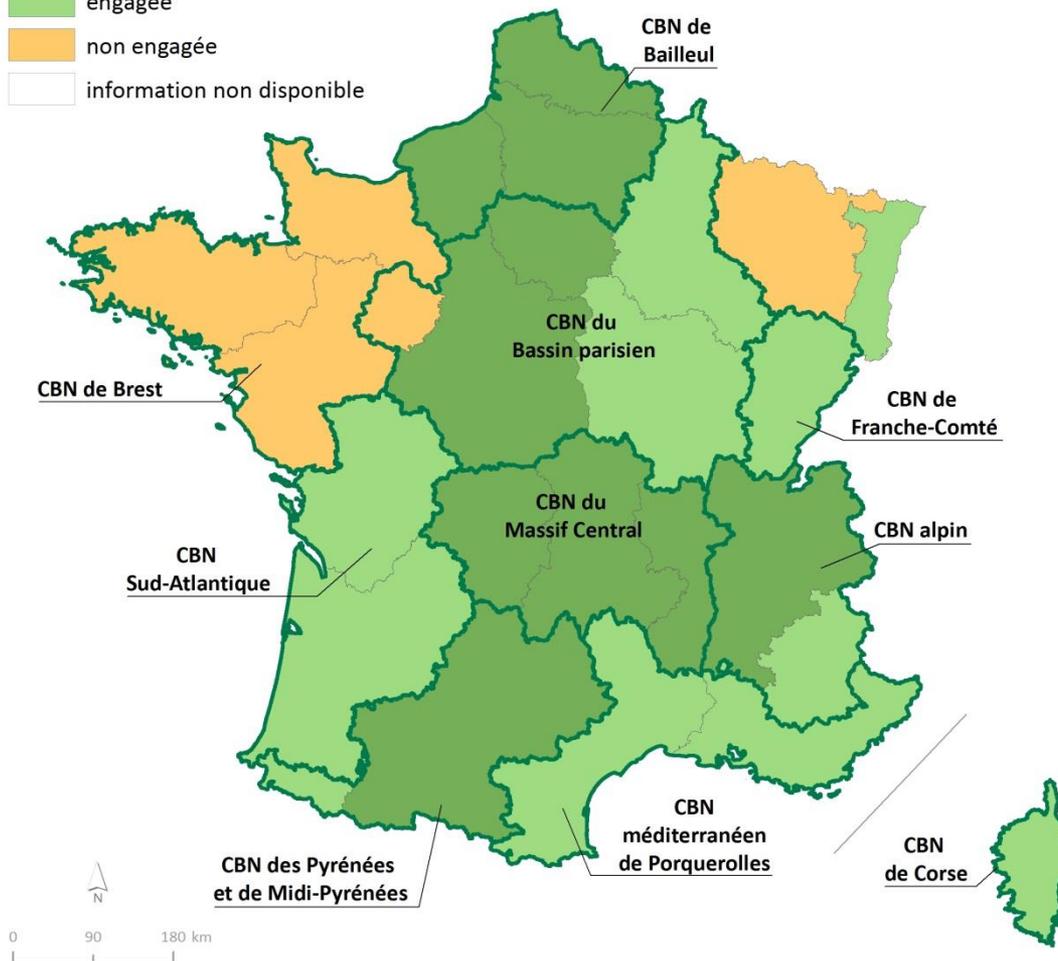


Etat d'avancement des listes rouges régionales

Avancement des listes rouges régionales de la flore vasculaire - novembre 2013



- territoires d'agrément des CBN
- finalisée
- engagée
- non engagée
- information non disponible



Sources : IGN - Bdcarto 2010, FCBN - tableau de bord listes rouges / Réalisation : FCBN, Maëlle DECHERF et Anaïs JUST, 13/11/2013



Etat d'avancement de la Liste rouge nationale

- 2010 - La Liste rouge des espèces menacées en France, Orchidées de France métropolitaine
- 2012 - Flore vasculaire de France métropolitaine : Premiers résultats pour 1 000 espèces, sous-espèces et variétés (évaluations des taxons des tomes I et II du Livre rouge)

Accueil 🔍 Livre rouge de la flore menacée de France

Présentation et cartographie | Taxons | Communes | Observations | Choix taxonomique | Métadonnées

Taxon (code TAXREF v5) **Saxifraga exarata subsp. lamottei (Luizet) D.A.Webb (140626)**
Zone géographique **France métropolitaine**
Nom cité Livre Rouge 1995 : **Saxifraga exarata Vill. subsp. lamottei (Luizet)**
D.A. Webb
Retenu Livre Rouge 2012 : **Oui**,
Action à mener : **A suivre**
Synonyme(s) :
Saxifraga lamottei Luizet
Saxifraga moschata subsp. lamottei (Luizet) P.Fourn.
Saxifraga nervosa subsp. lamottei (Luizet) Bonnier

Nom(s) vernaculaire(s) français :
Saxifrage de Lamotte

Couches 🗺️ Outils



Informations

Plante endémique de France : **oui, (X Auvergne)**
Livre Rouge : **Tome 1**
Nombre de taxons : **1**
Nombre d'observations : **11**
Année de la première observation : **1874**
Année de la dernière observation : **2008**

Evaluation nationale UICN 2012

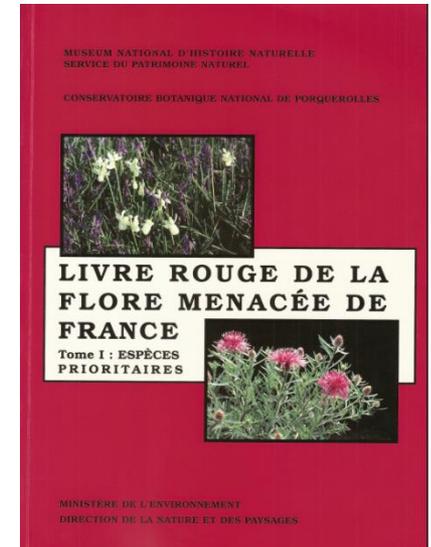
Catégorie nationale UICN 2012 **VU**
Critères déterminants 2012: **D2**
Précisions déterminantes 2012 : **4**

Téléchargements

- Fiche de présentation (2010) du taxon
- Couche des départements (KML)
- Couche des communes (KML)

Légende

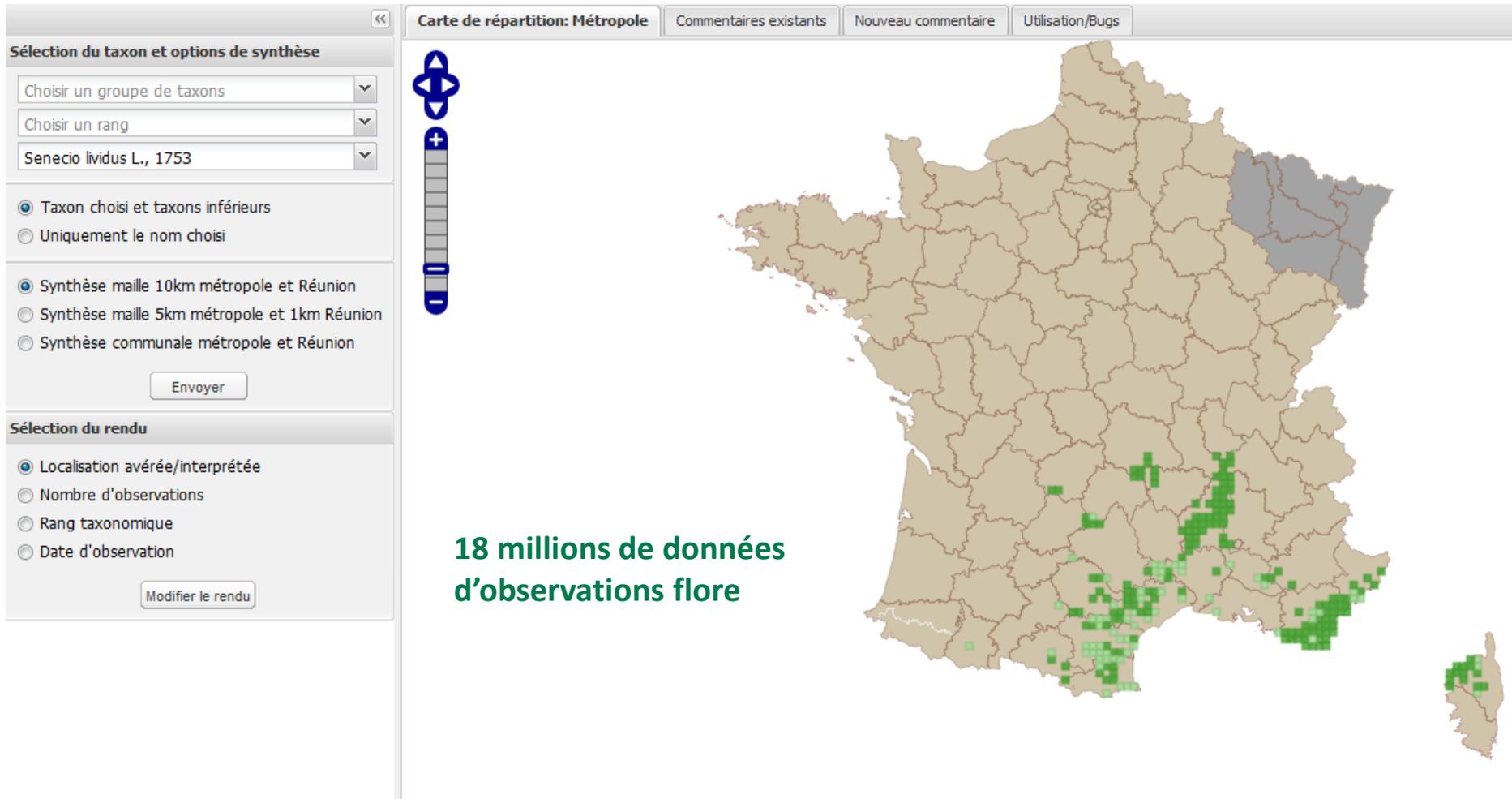
- De 1 à 2 taxons
- De 3 à 5 taxons
- De 6 à 10 taxons
- Supérieur à 10 taxons





Etat d'avancement de la Liste rouge nationale

- 2013 – Développement du SI national FCBN et agrégation des données d'observation sur la flore

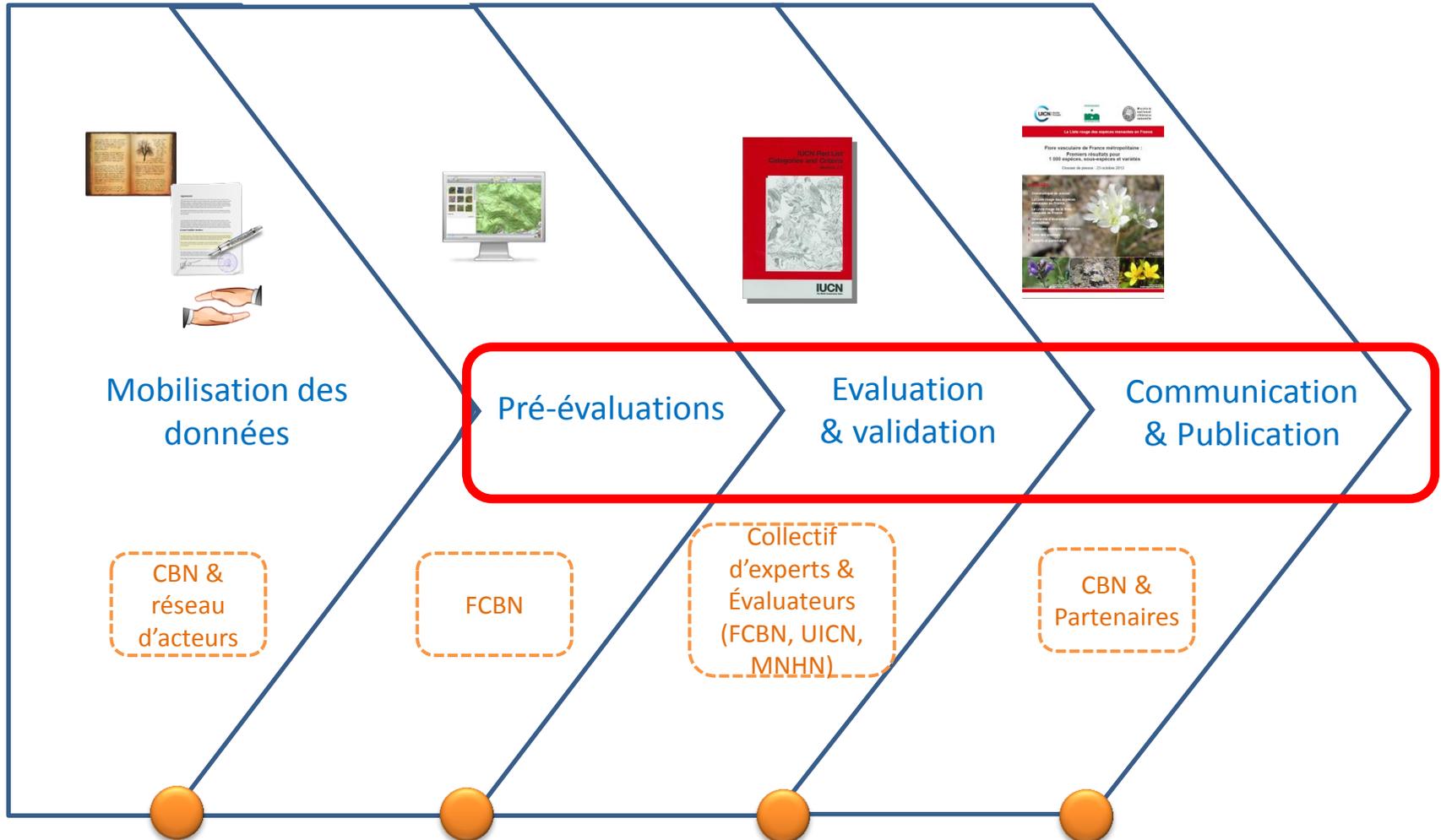


Diffusion prévue à partir de janvier 2014



Liste rouge nationale Démarche

- Poursuite de l'évaluation de la Flore vasculaire de France métropolitaine





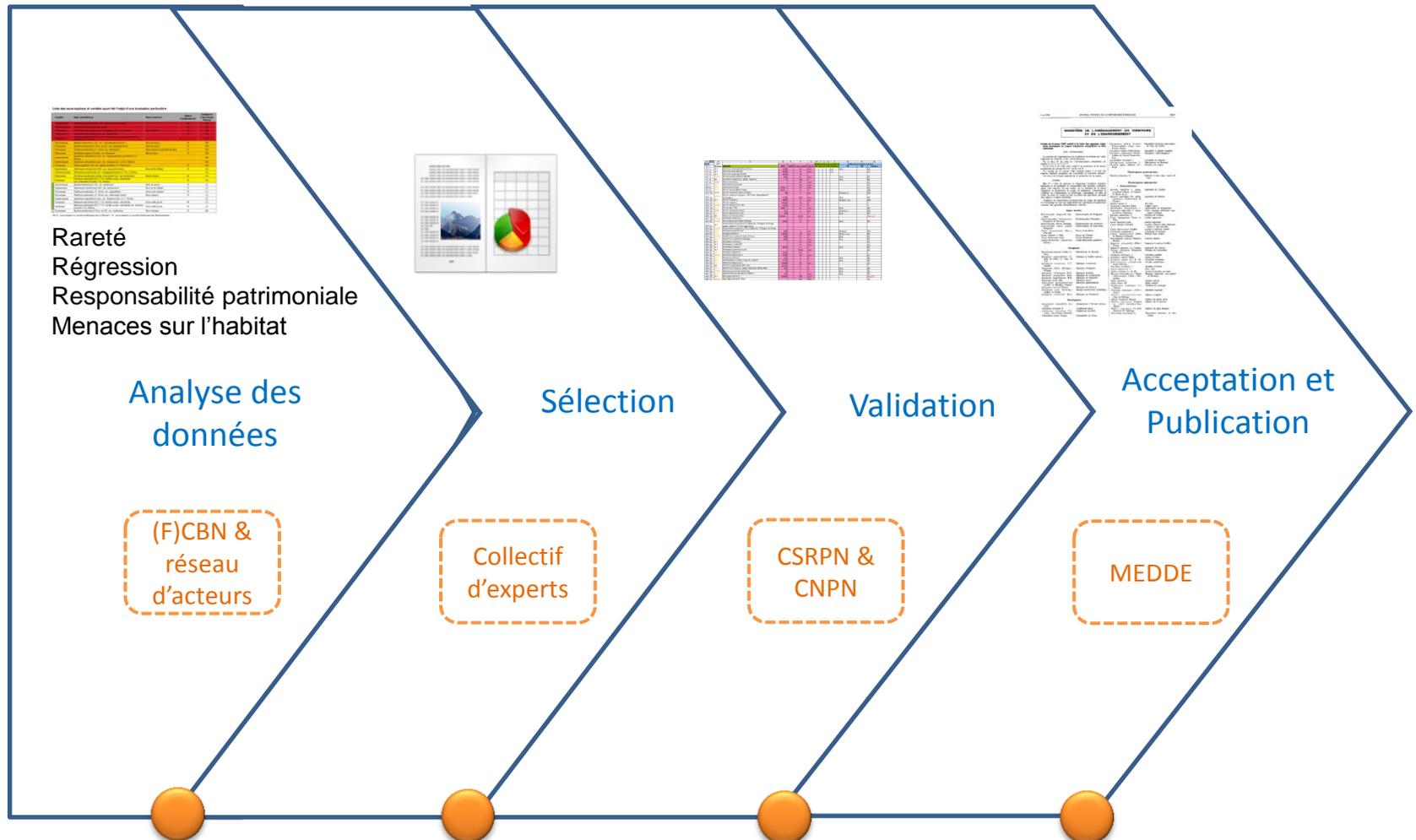
De la liste rouge à la liste d'espèces protégées

- L'article L. 411-1 du Code de l'environnement prévoit un système de protection stricte des espèces de faune et de flore sauvages dont les listes sont fixées par arrêté ministériel.
- La liste d'espèce protégée est un outil qui permet de :
 - Apporter une valeur juridique aux espèces menacées de la liste rouge
 - Interdire la destruction et le prélèvement d'individus de ces espèces
 - Evaluer la sensibilité d'un site dans le cadre d'une étude d'impact
 - Informer des menaces qui pèsent sur ces espèces et leurs habitats
 - Prioriser les espaces naturels nécessitant des mesures de protection (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, Réserve naturelle...)
 - Communiquer auprès des décideurs et des aménageurs



De la liste rouge à la liste d'espèces protégées

- La FCBN a proposé des premières pistes de révision des listes de plantes protégées : « Méthode et critères de révision des listes de plantes protégées : Etat des lieux et propositions », Magnanon *et al.*, 2009.



Fédération des Conservatoires botaniques nationaux

18 rue Beaumarchais – BP 87
93511 MONTREUIL CEDEX
01 80 89 70 00
contact@fcbn.fr

